

**REGLES ET CONSIGNES**

**Document remis à chaque élève le jour de la rentrée et commenté par l'équipe pédagogique (nouveaux élèves) ou le professeur principal (élèves réinscrits)**

**I - Préambule**

En application des dispositions prévues dans notre Règlement Intérieur, les personnels du lycée enseignants et non enseignants sont intransigeants sur le respect par tous les élèves des règles de bonne conduite énoncées ci-après, édictées au nom du respect que l'on a de soi-même, des autres personnes (camarades, adultes de l'établissement) et de l'environnement du lycée et de ses abords.

- 1) Les locaux et les mobiliers ne doivent pas être dégradés, les divers lieux au sein du lycée doivent être respectés (pas de crachats, pas de détritus, ne pas fumer, respecter la signalétique, etc.). La nourriture ou leurs déchets sont interdits dans les locaux.
- 2) La tenue vestimentaire est correcte et respectueuse (pas de casquette, pas de tongs, etc.), propre, respectant les règles de sécurité dans les ateliers, les laboratoires et sur les installations sportives.
- 3) Les téléphones portables sont éteints en cours et rangés dans les sacs (de même les MP3, ipods, consoles de jeu, etc.).
- 4) Le stationnement dans les couloirs se fait debout et est interdit en dehors des interclasses et des récréations. Les halls d'entrée des bâtiments B et F, les préaux, la Maison Des Lycéens (selon les heures d'ouverture) sont à disposition des élèves, de même le CDI et les salles de permanence réservés au travail personnel
- 5) Les jeux de balle sont interdits dans les locaux ou à proximité des bâtiments.

**Notre lycée doit être un lieu de vie agréable où le plaisir de vivre est partagé par tous.**

**II – Le règlement intérieur commenté et les exigences de l'équipe pédagogique****Les exigences en cours**

- arriver à l'heure
- avoir son matériel  
(.....  
.....  
.....)
- prendre le cours, au minimum ce qui est au tableau
- noter le travail à effectuer pour la séance suivante,
- travailler dans une ambiance conviviale, en respectant autrui,
- laisser la salle propre (chaises rangées, fenêtres fermées, papiers jetés à la poubelle...) afin de respecter les élèves suivants et les agents d'entretien
- .....
- .....
- .....

**Les exigences à la maison**

- relire le cours pour le comprendre,
- résoudre les exercices demandés.
- .....
- .....

## Les évaluations : mode de fonctionnement

- interrogations de cours, écrites ou orales : les élèves ne sont pas prévenus car le cours doit être appris d'une séance sur l'autre,
- devoirs surveillés : les élèves sont prévenus suffisamment à l'avance avec le contenu à réviser. La méthode de travail explicitée en début d'année devra être suivie afin de réussir le devoir,
- les moyennes trimestrielles ou semestrielles sont communiquées à l'élève avant le conseil de classe,
- .....

## Les absences

- si l'absence est prévisible, prévenir l'enseignant lors du cours précédent ainsi que le CPE et la vie scolaire dont l'élève dépend,
- au retour de l'absence, le cours doit être recopié et les exercices faits,
- aucun départ anticipé des cours prévus à l'emploi du temps ne sera accepté, hormis les cas exceptionnels (convocation officielle, raisons familiales graves, autorisation exceptionnelle délivrée par le Proviseur),
- un justificatif d'absence écrit est indispensable lors du retour de l'élève. Ce dernier ne pourra rejoindre sa classe, après une absence ou un retard que s'il a obtenu un billet d'entrée délivré par la vie scolaire,
- La ponctualité est exigée à tous les cours. L'élève en retard n'est pas accepté en classe : il est noté absent et doit se rendre à la Vie Scolaire pour être autorisé à intégrer le cours à l'heure suivante. En cas de convocation spécifique, l'élève est autorisé à entrer en cours en retard sur présentation d'un justificatif du proviseur, d'un adjoint, d'un CPE, d'un personnel de l'intendance, de l'assistante sociale, de l'infirmière, ou de la conseillère-psychologue.

## Les recommandations générales

- l'ambiance de classe est primordiale :
  - s'entraider et cohabiter !
  - elle permet un meilleur travail et avancement avec les professeurs et donc une meilleure préparation au diplôme et à la vie professionnelle (film, visite de sites,...),
- ne pas hésiter à venir discuter avec les professeurs, ne pas attendre (difficultés en cours, problèmes de méthode, emploi salarié en parallèle, problème de famille,...),
- ne pas se focaliser sur les notes ; ce qui est important est :
  - le comportement, l'attitude face au travail, la curiosité, la motivation,...
  - le travail personnel,
  - l'assiduité,
  - l'appréciation sur le bulletin est aussi importante que la note,
- soigner ces éléments car ils seront notés sur :
  - le bulletin (appréciation générale, avertissement travail ou conduite, décision de passage,...),
  - le livret scolaire établi sur deux ans qui est consulté par le jury de l'examen et pour une orientation future.
- planning année :
  - plusieurs disciplines à gérer en simultané
  - la mi année est à Noël ! le bon démarrage de l'année est primordial,
  - examen blanc (période :.....  
.....)
  - un premier bilan concernant le travail et le comportement des élèves sera effectué avant les vacances de la Toussaint
- orientation et réorientation : à méditer tout au long de l'année ; les demandes de dossier se font vers février-mars !
- importance du comportement
- importance du travail
- importance de la motivation

La scolarité assure à chaque élève une formation qui doit déboucher sur une qualification. Cette scolarité est indissociable d'une transmission de valeurs humaines et sociales qui développent les qualités de chacun, indispensables à une insertion professionnelle réussie.

La formation de citoyens, la qualification et l'insertion professionnelle sont nos trois objectifs.